



Projet de modification des zones 66437Hb et 66436Ha, secteur rue des Calèches et avenue de l'Amiral.

Consultation publique

21 septembre 2022

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

Objectif de l'activité



Consultation publique = Réglementation

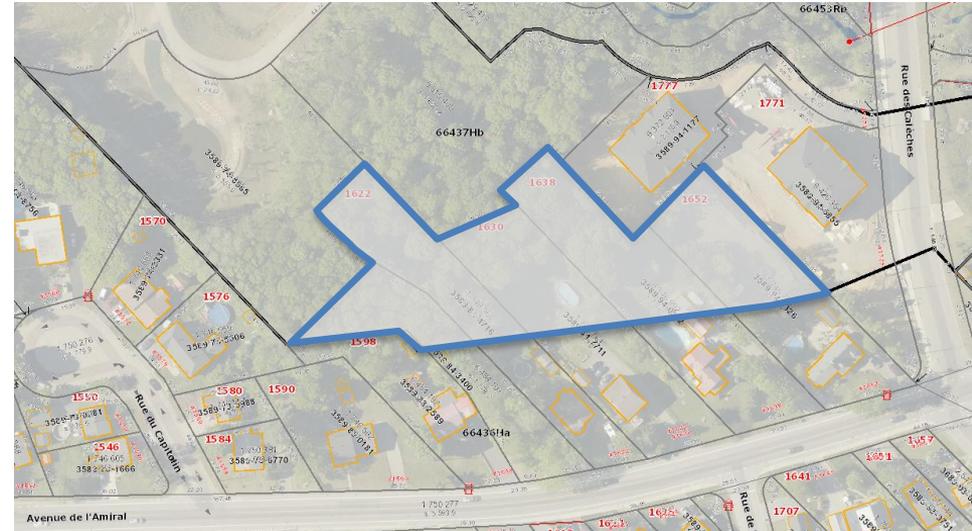
Activité concernant les modifications réglementaires



Projet : localisation et historique

Contexte de modification

- Ces terrains donnant sur la rue de l'Amiral sont à la fois dans les zones 66436Ha et 66437Hb.
- La zone Hb permet la construction de bâtiments isolés de deux à 16 logements tandis que la zone Ha permet un maximum de deux logements par bâtiment.
- Le but est d'éviter la construction de multilogements en arrière lot des terrains donnant sur l'avenue de l'Amiral.



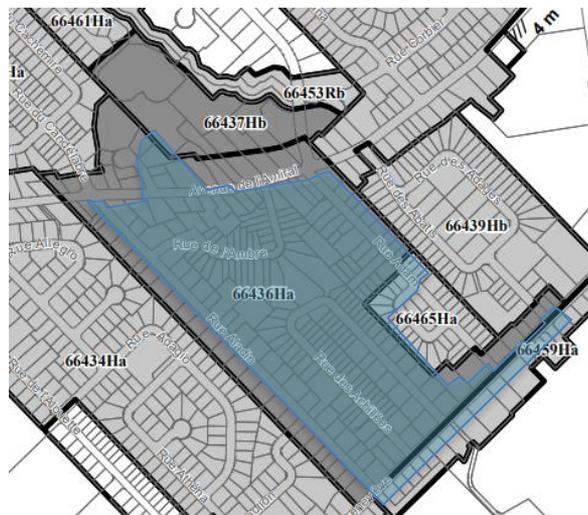
Modifications réglementaires

Modifications réglementaires

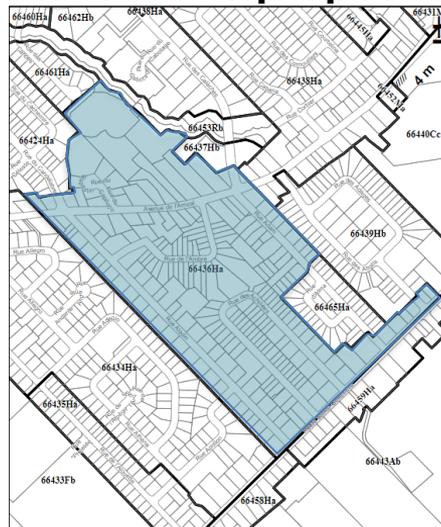
Nouvelles limites de la zone 66436Ha :

- Agrandir la zone 66436Ha en intégrant une partie de la zone 66437Ha;
- Les normes de la grille de spécifications 66436Ha demeurent les mêmes.

Zone existante 66436Ha



Nouvelle limite proposée de la zone 66436Ha



Merci!